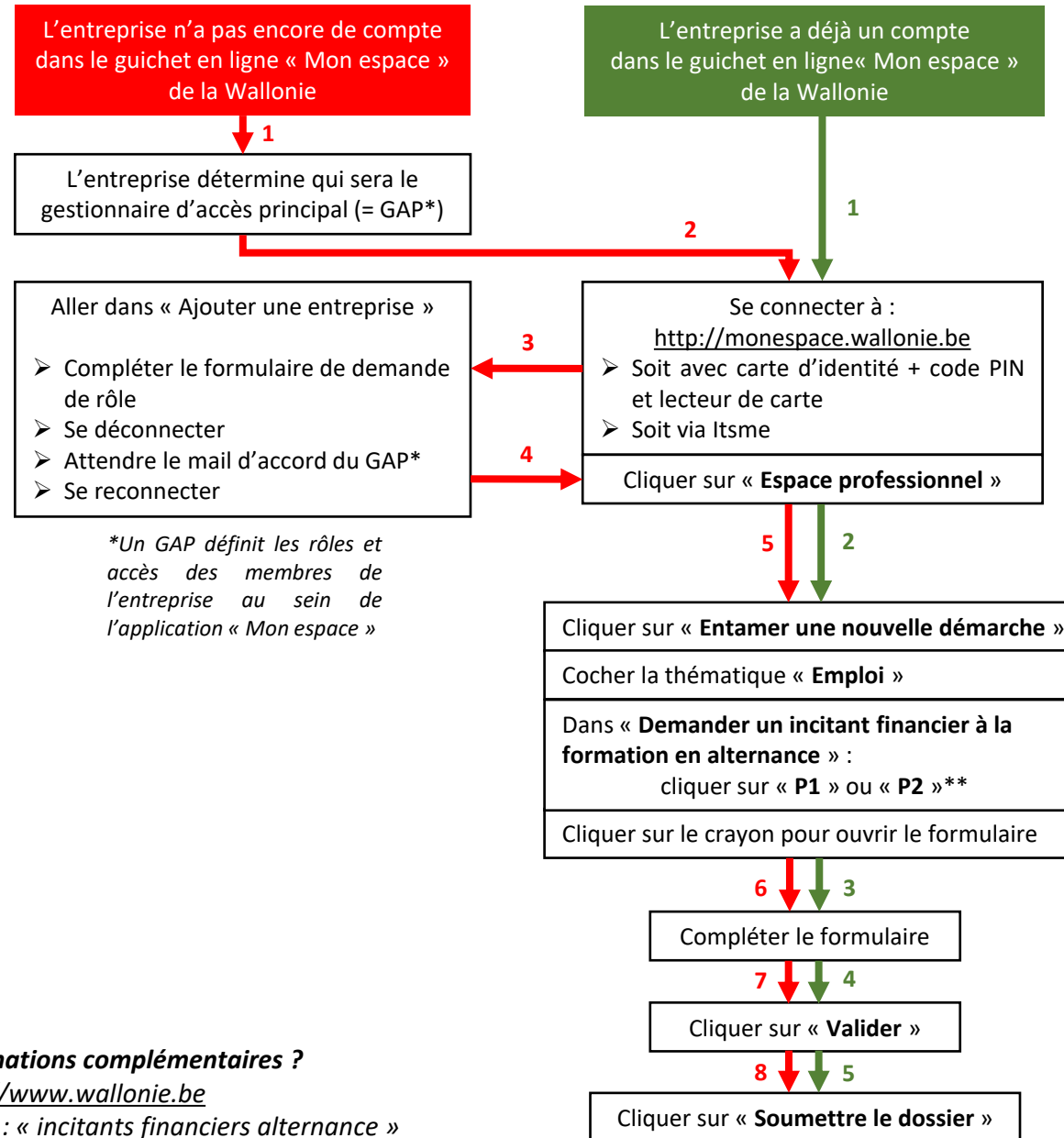


# PROCÉDURE DE DEMANDE DE PRIMES (P1 et P2) POUR LES ENTREPRISES FORMATRICES via le guichet du Portail de Wallonie



*\*Un GAP définit les rôles et accès des membres de l'entreprise au sein de l'application « Mon espace »*

*\*\* P1 = prime pour un 1er apprenant  
P2 = prime à partir du 2<sup>e</sup> apprenant*